



## UTILISATION DES DONNÉES AUDIOMÉTRIQUES POUR LA CONSTRUCTION D' ACTIONS DE PRÉVENTION DANS LE SECTEUR DU BTP

### Dr Catherine BERTRAND

Médecin du travail – PREVENO – Saint-Saulve

### Anne-Sophie BLEQUY

Technicienne en métrologie – PREVENO – Saint-Saulve

### Ariette CNOQUART

Médecin du travail – PREVENO – Saint-Saulve

### Christelle DELLOUE

Infirmière de Santé au travail – PREVENO – Saint-Saulve

### Dr Soumaya HEDHILI

Médecin du travail – PREVENO – Saint-Saulve

### Dr Rémy HUBAUT

Docteur en ergonomie – PREVENO – Saint-Saulve

### Odile PIETTE

CST – PREVENO – Saint-Saulve

### Elodie SENAVER

Technicienne en ergonomie – PREVENO – Saint-Saulve

### Introduction / Objectifs :

L'exposition au bruit est un risque professionnel. Il peut entraîner de nombreuses pathologies physiques (troubles auditifs, surdité) mais impacte également la santé psychique. La gêne causée par le bruit sur le lieu de travail représente un phénomène de masse, dans tous les secteurs. Sur le Hainaut la Maladie Professionnelle 42 (MP42) « *Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels* » représente la troisième cause de risques professionnels.

En 2019, les MP42 représentaient 7,5 % de l'ensemble des Maladies Professionnelles reconnues dans les Hauts-de-France. L'OPPBTP (Organisme Professionnel Prévention Bâtiment Travaux Publics) alerte en indiquant que les surdités représentent 2 % des maladies professionnelles dans le BTP. Selon une enquête IFOP (Institut français d'opinion publique) en 2018 « *Bruit, santé auditive et qualité de vie au travail* » intéressent largement le secteur de la construction, 67 % des actifs occupés travaillant dans ce secteur perçoivent une gêne causée par le bruit sur le lieu de travail. Même s'il existe des travaux récents sur le bruit (*Chatillon, 2019*), assez peu de travaux récents concernent le bruit dans le secteur BTP (*Simpson, 1989*).

En choisissant d'orienter son action vers le secteur du BTP, ce projet vise à atteindre une population importante suivie au sein de PREVENO et qui est particulièrement exposée au risque « *bruit* ». En effet, sur l'arrondissement de Valenciennes le secteur du BTP représente 623 entreprises (5 434 salariés au total) soit 10 % des entreprises adhérentes au Service de Santé au Travail et 7 % des salariés suivis. Sur le secteur Sambre Avesnois, le secteur du BTP représente 407 entreprises (3 307 salariés au total) soit 14,3 % des entreprises adhérentes au Service de Santé au Travail et 10,7 % des salariés suivis. Au total, pour PREVENO le secteur du BTP représente 1 030 entreprises soit 11,3% des entreprises adhérentes au Service de Prévention et de Santé au Travail et 7,4 % des salariés suivis.

L'enjeu principal sera d'accompagner les entreprises de ce secteur dans l'évaluation du risque « *bruit* » afin de les guider dans une démarche de prévention primaire.

### Méthodologie :

Cette action construite dans le cadre du projet de Service comprend trois phases que nous détaillons ici :

- ▶ Le repérage des salariés à risque de MP42 par le recensement des audiogrammes et l'analyse des résultats. Le logiciel métier d'une part et l'analyse des audiogrammes papiers de l'autre nous permettent le repérage des salariés à risque. Les données sur les salariés sont analysées afin de permettre d'identifier :
  - l'âge, l'ancienneté dans l'entreprise et l'ancienneté dans le BTP connue des salariés ;
  - l'activité des entreprises où travaillent les salariés ainsi que les métiers exercés par les salariés, afin de permettre l'identification de sous-secteurs à risque ;
  - des données sur le suivi des salariés sur la période considérée pour identifier les entreprises les plus durement touchées ;
  - la répartition des atteintes auditives en fonction de leur gravité.

- ▶ Réalisation d'une campagne de mesure sur un public ciblé pour identification des pratiques à risque.
- ▶ Construction d'un programme de sensibilisation à destination des entreprises et salariés notamment les nouveaux arrivants.

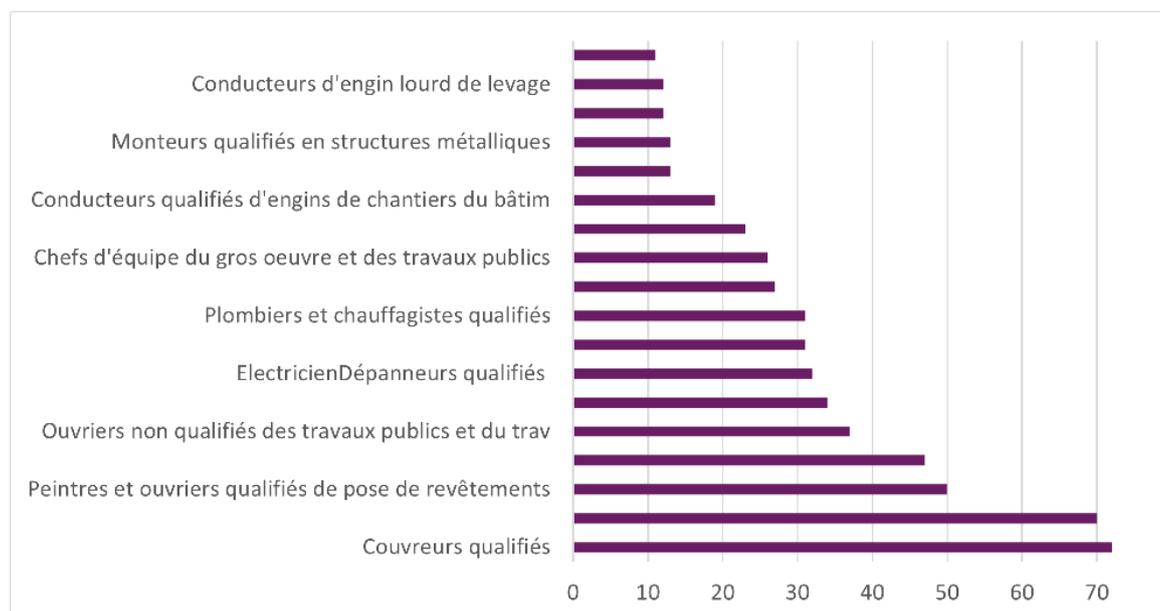
## Résultats obtenus :

### Analyse des résultats du repérage des salariés à risque :

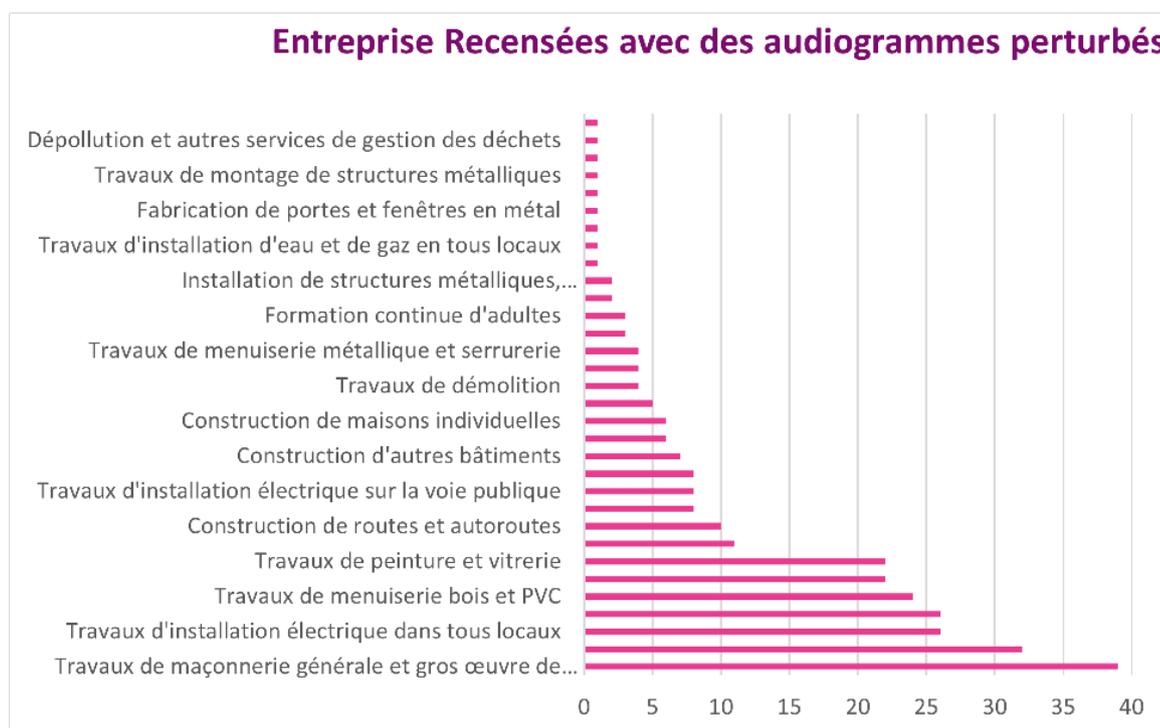
Statistiques des données lésionnelles du bruit sur la population ciblée :

- ▶ 2 694 audiogrammes réalisés sur une année pour le secteur du BTP ont été analysés.
- ▶ 691 audiogrammes perturbés ont été identifiés.

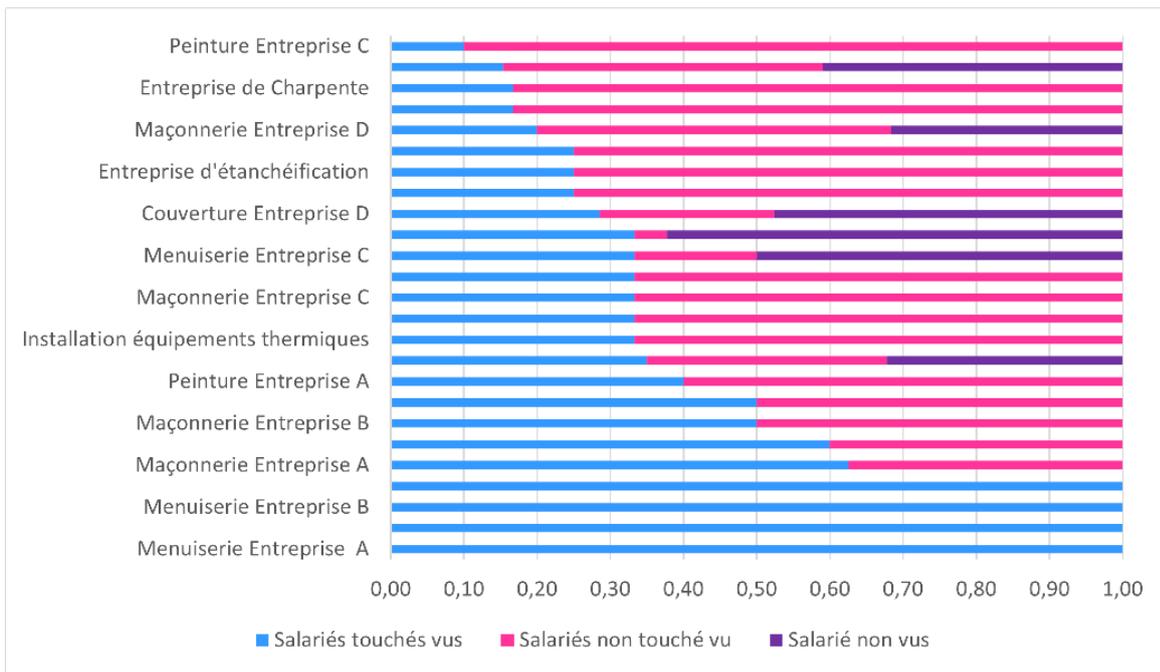
Les atteintes portent sur des populations avec peu d'ancienneté dans l'entreprise et peu d'ancienneté connue dans le BTP. La majorité des atteintes auditives concerne une population d'âge inférieur à 43 ans (médiane). Les résultats montrent une forte atteinte des populations de maçons et de couvreurs, mais aussi des métiers du second œuvre comme les peintres et les électriciens (Cf. Graphique 1 et Graphique 2).



Graphique n°1 : Profession des salariés touchés.

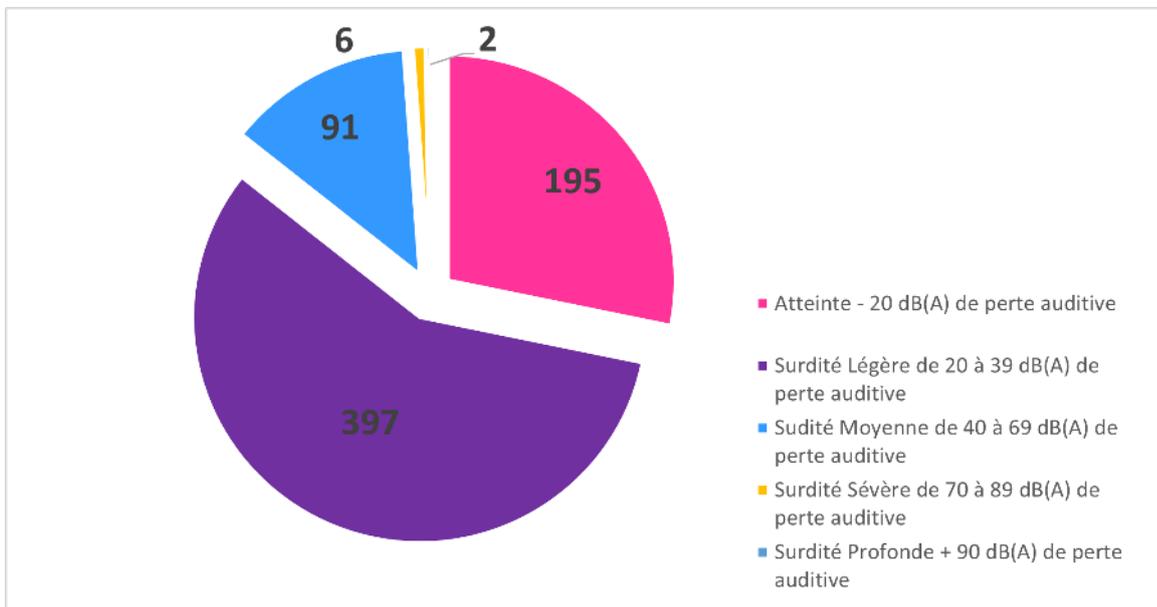


Graphique n°2 : Secteur d'activité des entreprises recensées.



Graphique n°3 : Suivi des salariés sur l'année.

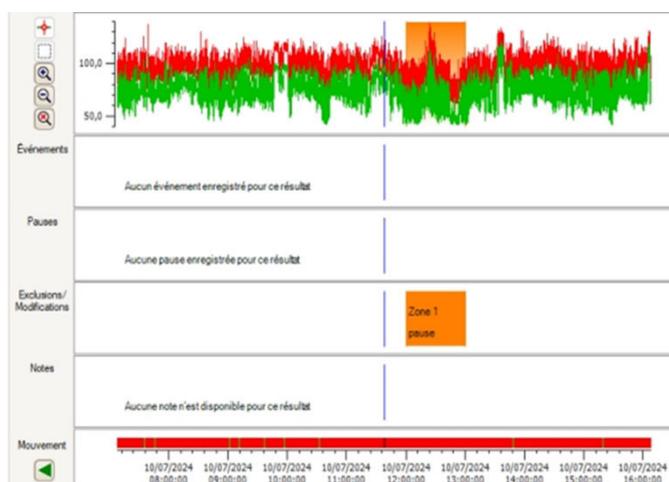
Au niveau du suivi individuel, notre Service a pu voir l'ensemble des salariés touchés pour un certain nombre de petites entreprises. La part des salariés vus ne descend pas sous 62 % (Cf. Graphique 3).



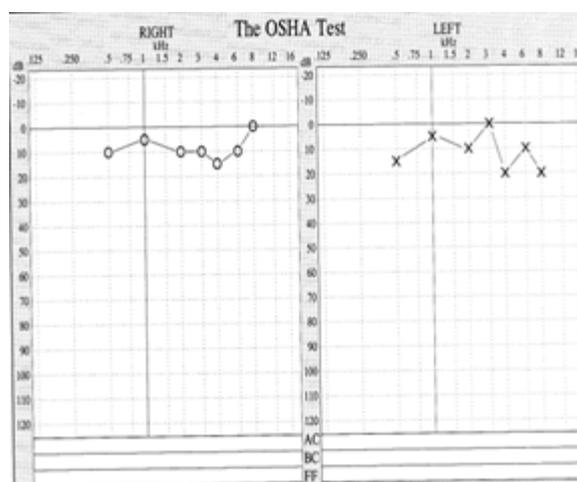
Graphique n°4 : Type d'atteintes.

La majorité des atteintes relevées sont de l'ordre de la perte ou légère. La surdité moyenne concerne néanmoins 91 salariés (Cf. Graphique 4).

## Analyse des résultats de la campagne de mesure :



Graphique n°5 : Relevé de mesure.



Graphique n°6 : Audiogramme du salarié.

La campagne de mesure nous permet de faire le lien entre l'exposition au bruit (Cf. graphique 5), les audiogrammes des salariés mesurés (Cf. Graphique 6) et des pratiques réelles sur chantiers issues de l'analyse ergonomique.

### Discussion des résultats / Conclusion :

Les résultats obtenus par l'analyse statistique permettent la conception d'actions de prévention primaire ciblées sur les jeunes publics.

Avec l'aide de l'OPPBTB, nous identifions les entreprises, centre de formation pour apprentis, afin de proposer des actions de sensibilisation ciblées et adaptées aux pratiques des salariés. Notamment avec le déploiement de mesures combinées à l'analyse ergonomique des postes de travail.

La sensibilisation comprendra notamment :

- ▶ un « *serious game* » adressé aux salariés via leur portail dans le système d'information ou en sessions collectives ;
- ▶ des quizz de sensibilisation permettant d'identifier les pratiques à risque ;
- ▶ des vidéos de sensibilisation ;
- ▶ des comparaisons auditives de bruit.

Au moment où nous écrivons cette communication, une partie des actions sont toujours en cours. Les actions entreprises nous ont permis d'avoir une vision précise des atteintes dues au bruit sur le secteur d'activité concerné, d'identifier des sous-secteurs et des populations vers lesquelles diriger nos démarches de prévention.

La conception de nos outils de sensibilisation est en cours et nous espérons pouvoir les déployer rapidement. Une partie de ce travail a été possible grâce à l'utilisation du logiciel métier pour l'extraction des données. L'évolution de la structure PREVENO et le passage sur un autre logiciel métier qui ne permet pas une extraction des données aussi aisée rend difficile d'étendre cette démarche, qui si nous la voulions exhaustive devrait cibler les salariés du secteur sur deux ans. Seule une demande conjointe de l'ensemble des SPSTI pourrait faire évoluer ce nouveau logiciel métier dans ce sens concernant les données sur le bruit.

## Bibliographie :

- ▶ Chatillon, J., Chevret, P., Donati, P., & Trompette, N. (2019). Bruit et vibrations au travail-Colloque organisé par l'INRS-Nancy, 9-11 avril 2019. *Références en santé au travail*, (159), 109-116.
- ▶ Simpson, A., & de Lévis, D. H. D. (1989). DU SECTEUR BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.



Pour contacter l'auteur de cette communication : [remy.hubaut@preveno.fr](mailto:remy.hubaut@preveno.fr)